



Association Neuchâteloise de Football

Quai Robert-Comtesse 3 – 2000 Neuchâtel
Tél 032 853 44 55
Internet: www.football.ch/anf - E-mail: anf@football.ch

Comité central

A tous les clubs de l'ANF

Neuchâtel, le 28 mai 2020

Communiqué ANF – 28 mai 2020

Mesdames, Messieurs, Chers dirigeants des clubs,

L'ANF se réjouit de l'évolution positive de la situation sanitaire et de l'assouplissement des mesures édictées par le Conseil fédéral tout en étant consciente qu'il faut rester vigilants en continuant à respecter les gestes barrières. Ces changements nous permettent de vous communiquer les points suivants :

1. Informations générales / Spécial Covid-19

1.1. Saison blanche

- Cette saison est considérée comme « saison blanche », ce qui signifie qu'il n'y aura aucune promotion, aucune relégation.
- Par analogie, il en va de même pour les différentes coupes neuchâteloises, actifs, actives et junior(e)s, où aucun vainqueur ne sera désigné.
- Les championnats des équipes « actifs et actives (3^{ème} ligue) » reprendront selon la même répartition des groupes qu'au début de la saison 2019/2020. Suite à une demande du FC Coffrane concernant la réintégration de sa deuxième équipe évoluant dans le groupe 1 de 3^{ème} ligue, et conformément à l'art. 101 du RJ de l'ASF ainsi que de l'avis positif du service juridique de l'ASF et de celui du comité central de l'ANF, le FC Coffrane II sera réintégré en 3^{ème} ligue pour la saison 2020/2021.
- Pour les catégories juniors (masculines et féminines), les groupes seront formés sur la base des inscriptions des clubs et conformément aux nouvelles classes d'âge ASF, selon le modus habituel. (Délai d'inscription : vendredi 26 juin 2020).
- Les représentants neuchâtelois aux différentes *Coupes de Suisse* seront désignés par tirage au sort parmi les équipes encore qualifiées pour leur coupe respective (actifs, actives et seniors). Une directive particulière parviendra aux clubs.
- Au niveau des entraînements et des matchs amicaux, conformément aux dispositions prises le 27 mai 2020 par le Conseil fédéral qui a annoncé un nouvel assouplissement des restrictions ayant trait aux manifestations sportives, les matchs et les entraînements comptant jusqu'à 300 personnes seront donc **à nouveau autorisés à partir du 6 juin 2020**. L'ASF informera les clubs dès que possible des mesures de protections et des règles d'hygiène nécessaires pour les sessions d'entraînements et les matchs à partir du 6 juin 2020. **D'ici là, les exigences de concept de protection ASF actuel restent en vigueur** (groupe de 4, distanciation de 2 m., pas de contact, etc...), vous trouverez des propositions de jeux et d'exercices à 4 dans notre dernière newsletter.

Un résumé des décisions du gouvernement peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/das-bag/aktuell/medienmitteilungen.msg-id-79268.html>.

1.2. Aide financière aux clubs

- L'ANF a aussi été touchée, sur le plan financier, par cette crise. Des mesures immédiates ont été prises pour en limiter l'impact, à savoir : RHT pour le personnel salarié, réduction du salaire versé aux entraîneurs des teams ANF, demande de réduction des loyers versés pour le siège de l'Association et des locations des terrains de jeu.
- L'ANF est bien consciente des difficultés que cette période a engendrées pour les clubs et plus particulièrement pour leurs finances. Aussi, elle prévoit de faire un geste en leur faveur en ristournant un montant encore non déterminé sur des taxes encaissées lors de la saison en cours, ceci sous réserve de savoir si l'ASF va nous verser la totalité des subventions prévues au budget et du résultat du bouclage de la saison.

1.3. Annulations et reports

- En ce qui concerne nos différents cours, séances, causeries et manifestations nous rappelons qu'ils sont bien entendu reportés à des dates ultérieures ou annulés définitivement pour certains. Nous communiquerons en temps voulu les nouvelles dates aux participants.

2. Saison 2020/2021

2.1. Inscriptions d'équipes

- **Actifs** : Les équipes de 2ème, 3ème et 4ème ligue inscrites lors du championnat 2019/2020 sont inscrites d'office pour la saison 2020/2021.
- **Actives** : Concernant le football féminin sont inscrites d'office les équipes suivantes : FC Etoile-Sporting et FC Le Parc en 3ème ligue AFF/ANF. **Les équipes féminines souhaitant prendre part au championnat de 4ème ligue devront obligatoirement s'inscrire via le formulaire qui sera envoyé aux clubs. Délai d'inscription : vendredi 26 juin 2020 !**
- **Important** : Les équipes « actifs et actives » inscrites d'office qui **seraient contraintes de se retirer pour la saison 2020/2021 sont priées d'en informer l'ANF jusqu'au dimanche 14 juin 2020.** (Passé ce délai les clubs s'exposent à une amende selon les règlements en vigueur).
- **Actifs 5ème ligue** : Les équipes souhaitant prendre part au championnat de 5ème ligue devront obligatoirement s'inscrire via le formulaire qui sera envoyé prochainement aux clubs. Délai d'inscription : vendredi 26 juin 2020 !
- **Juniors (masculins et féminins)** : les clubs devront inscrire leurs équipes via le formulaire habituel qui leur sera tout prochainement envoyé. Délai d'inscription : vendredi 26 juin 2020.

- **CCJL** : Les équipes de CCJL A-B-C inscrites lors du championnat 2019/2020 sont inscrites d'office pour la saison 2020/2021, à l'exception des équipes s'étant retirées en cours de championnat (deux équipes hors ANF) et dont la réintégration n'est plus possible durant les deux saisons qui suivent et ce, conformément aux prescriptions et directives harmonisées de l'Entente romande, version 2019-2020.
- **Seniors** : Les équipes souhaitant prendre part au championnat senior devront obligatoirement s'inscrire via le formulaire qui sera envoyé prochainement aux clubs. Délai d'inscription : vendredi 26 juin 2020 !
- **Futsal** : Les nouvelles équipes souhaitant prendre part au championnat futsal devront obligatoirement s'inscrire via le formulaire qui sera envoyé prochainement aux clubs. Délai d'inscription : vendredi 26 juin 2020 ! (Les équipes inscrites lors de la saison 2019/2020 sont inscrites d'office pour la saison 2020/2021).

2.2. Calendrier

- 1^{er} tour de la coupe neuchâteloise des actifs : **mardi 18 – mercredi 19 août 2020.**
- Reprises des championnats (actifs, actives, juniors) : **week-end du 21 au 24 août 2020.**
- Les animations des juniors F commenceront dès le samedi **29 août 2020.**

2.3. Transferts

- Nous rendons attentifs les clubs que l'ASF a modifié la période des transferts comme suit : **ouverture le 15 juin 2020 et clôture le 30 août 2020.**

3. Commission de Jeu

3.1. Report des sanctions

- Les sanctions infligées (amendes comprises) et les suspensions en qualité de joueur ou dans une fonction officielle (dont celles consécutives à des avertissements) restent en vigueur ou seront reportées au prochain championnat officiel de la même catégorie conformément à la réglementation en vigueur.

Mesdames et Messieurs, nous nous réjouissons que vous puissiez reprendre contact avec tous les acteurs de votre club. Prenez tous bien soin de vous !

En vous souhaitant bonne réception de la présente et vous priant de prendre bonne note des informations qui y figurent, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Association Neuchâteloise de Football
Le Comité central